

**S É N A T**

---

1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1963-1964

---

**Service des Commissions.**

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

**AFFAIRES ETRANGERES,  
DEFENSE ET FORCES ARMEES**

**Mercredi 27 novembre 1963.** — *Présidence de M. Rotinat, président.* — Après avoir rendu hommage à la mémoire du Président Kennedy, la commission a observé une minute de silence en souvenir de M. de Nicolay.

M. Piales a ensuite donné lecture de son rapport sur le projet de loi (n° 42, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation de la Convention portant création d'une Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral et de son protocole financier, signés à Paris le 5 octobre 1962.

Après un échange de vues, auquel ont pris part MM. Moutet, Monteil et le président, la commission a adopté les conclusions du rapport de M. Piales, tendant à l'approbation du projet de loi.

Elle a ensuite procédé à la désignation, à titre officieux, de deux rapporteurs :

— M. Carcassonne, pour le projet de loi (n° 646, A. N.) autorisant la ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie ; et le projet de loi (n° 647, A. N.) autorisant l'approbation de l'accord relatif au protocole financier annexé à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie ;

— M. le général Ganeval, pour le projet de loi (n° 657, A. N.) relatif à l'emploi d'officiers dans les services du Ministère de l'Education nationale.

### AFFAIRES SOCIALES

**Mardi 26 novembre 1963.** — *Présidence de M. Roger Menu, président.* — La commission a été appelée à procéder à la nomination de quatre candidats à la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi (n° 36, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au régime et à la répartition des eaux et à leur protection contre la pollution.

Ont été nommés : MM. Burret, Grand, Lagrange, Lemarié.

M. Grand a été désigné comme candidat pour représenter le Sénat au sein du Conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine.

M. Roy a été désigné comme rapporteur du projet de loi (n° 32, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant le titre I<sup>er</sup> (Protection maternelle et infantile) du livre II du Code de la santé publique.

M. Grand a été nommé rapporteur du projet de loi (n° 35, session 1963-1964), modifié par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, relatif à la médecine préventive du travail agricole (3<sup>e</sup> lecture).

### FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

**Jeudi 28 novembre 1963.** — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — Après un débat au cours duquel sont intervenus MM. Alex Roubert, président, Marcel Pellenc, rapporteur général, Fléchet, Richard, Garet, Masteau, Courrière, Armengaud, de

Montalembert et Chochoy, la commission a décidé de reporter à une séance ultérieure la désignation des candidats à la Commission mixte paritaire chargée d'examiner le projet de loi de finances pour 1964.

La commission a ensuite statué sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par le Gouvernement, en application de l'article 40 de la Constitution, à l'encontre d'un amendement (n° 3) de M. Chochoy à l'article 53 du projet de loi de finances pour 1964. La commission a décidé que l'article 40 n'était pas applicable à cet amendement.

LOIS CONSTITUTIONNELLES, LEGISLATION,  
SUFFRAGE UNIVERSEL,  
REGLEMENT ET ADMINISTRATION GENERALE

**Mercredi 27 novembre 1963.** — *Présidence de M. Raymond Bonnefous, président.* — Pour la nomination d'une Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi (n° 36, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au régime et à la répartition des eaux et à leur protection contre la pollution, la commission a désigné les candidats suivants : MM. Delalande, René Dubois, Fosset, Le Bellegou, Marcihacy, Monsarrat, Raybaud et Verdeille.

Elle a ensuite chargé M. Marcihacy de rapporter les projets de loi, adoptés par l'Assemblée Nationale :

— (n° 38, session 1963-1964) autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice, signé le 14 juin 1962, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal ;

— (n° 39, session 1963-1964) autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice, signé le 18 mai 1962, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo.

**Judi 28 novembre 1963.** — *Présidence de M. Raymond Bonnefous, président.* — Sur rapport de M. Fosset, la commission a adopté sans modification les projets de loi (n° 29, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés et (n° 30, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, prorogeant certaines dispositions de l'ordonnance n° 62-1063 du 10 septembre 1962 relative au logement des personnes rapatriées d'Algérie.

COMMISSION SPECIALE CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET  
DE LOI N° 36, SESSION 1963-1964, ADOPTÉ PAR  
L'ASSEMBLÉE NATIONALE, RELATIF AU RÉGIME ET  
À LA RÉPARTITION DES EAUX ET À LEUR PROTECTION  
CONTRE LA POLLUTION

**Jeudi 28 novembre 1963.** — *Présidence de M. René Dubois, président d'âge.* — La commission, qui était réunie pour se constituer, a chargé M. Marcilhacy de présider ses travaux.

M. Lagrange a été nommé vice-président.

M. Lalloy a été chargé de rapporter le texte du projet de loi.